

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **35 (1964)**

Heft 10

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

PDJ4

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXVe ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 10 Octobre 1964

SOMMAIRE

La Journée bernoise à l'Expo — Le canton de Berne, Etat bilingue
Chronique économique
Communications officielles : Horaire des chemins de fer 1965/1966

UN CANTON QUI NE DORT PAS

La Journée bernoise à l'Expo

Combien étaient-ils les spectateurs massés le long du cortège bernois, le 11 septembre, à Lausanne ?

Il est difficile de l'évaluer exactement. De 150 000 à 200 000, sans doute. Mais on ne nous en voudra pas de ne pas risquer un chiffre précis. Par contre, ce que nous pouvons affirmer c'est que, de toutes les journées cantonales, aucune n'a attiré autant de monde. Les Lausannois sont les premiers à le reconnaître. Quant aux participants au cortège, c'est bien simple, ils n'en revenaient pas.

De l'avis même de M. Robert Bauder, conseiller d'Etat, les membres du Conseil-exécutif n'ont jamais eu la tête couverte pendant plus d'une minute de la Gare centrale à l'Expo. Sans cesse, répondant aux acclamations de la foule, ils saluaient. Et, paraît-il, une fois arrivés aux arènes, ils avaient le bras fatigué...

« On se sentait même un peu confus », a déclaré M. Henri Huber, conseiller d'Etat.

« Bienvenue, joyeusement et cordialement. »

Tels sont les souhaits que M. Edouard Debétaz, conseiller d'Etat du canton de Vaud, a adressés à ses hôtes bernois. Il ne faisait que traduire les sentiments de toute la population vaudoise dont, depuis 10 heures du matin, la réaction fut très caractéristique, passant de l'impatience à l'admiration.

Impatience de voir se dérouler cette journée précédée d'incidents assez inattendus. Admiration au passage du cortège qui, bien structuré, riche en couleurs et en images, provoqua sur son passage des applaudissements spontanés.

« Par la magnificence de votre cortège applaudi de tout cœur et en toute amitié par la population lausannoise et vaudoise, a dit M. Despland à ses hôtes, vous nous avez montré que votre canton n'est pas un canton qui dort. Il est un trait d'union entre les deux parties les